

Rapport "Prise en charge médicale des personnes vivant avec le VIH - Recommandations du groupe d'experts" - Septembre 2013

26/09/2013

Madame Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, a confié le 19 novembre 2012 au professeur Jean-François Delfraissy, directeur de l'Agence nationale de recherches sur le Sida et les hépatites virales (ANRS), et au professeur Patrick Yeni, président du Conseil national du Sida (CNS), la responsabilité de conduire l'actualisation des recommandations françaises de prise en charge des personnes infectées par le VIH. Il ressort du rapport qu'il faut dépister plus largement et traiter plus précocement. En effet le nombre de patients pris en charge a augmenté de 11 % entre 2008 et 2011 passant de 102 000 à 113 600 et pourrait encore augmenter avec l'amélioration du dépistage et l'élargissement des recommandations de traitement. Le groupe d'experts recommande ainsi « *d'améliorer le dépistage de l'infection par le VIH en réduisant le délai entre contamination et diagnostic et en réduisant les inégalités de dépistage entre les différents groupes et les différentes régions pour permettre la mise sous traitement de toutes les personnes vivant avec le VIH, ce qui conduirait à une amélioration de la santé des personnes atteintes et permettrait d'espérer un meilleur contrôle de l'épidémie ; de veiller à l'articulation entre diagnostic et prise en charge, pour diminuer le nombre de personnes diagnostiquées et non prises en charge* ». Un des chapitres de ce rapport est consacré au « *désir d'enfant et grossesse* ». Sur ce point le groupe d'experts recommande « *d'adresser les personnes qui souhaitent avoir un enfant à une consultation préconceptionnelle spécialisée pour présenter aux couples le plus objectivement possible les différentes modalités de conception et leurs risques respectifs, en fonction de leur bilan de fertilité et de leur histoire VIH (procréation naturelle, l'auto-insémination, lorsque la femme est infectée par le VIH, l'AMP)* ».